

Pièces constitutives

Régime d'Indemnisation des Sapeurs-Pompiers volontaires (RISP)

REVISIONS

(révision triennale, révision sur demande de l'agent)

- Courrier de saisine de l'autorité territoriale

- Imprimé de saisine

- Dossier initial relatif à l'accident de service, l'accident de trajet ou la maladie professionnelle ou contractée en service *(copies : arrêté d'imputabilité au service, déclaration du sinistre, rapport du médecin du travail pour la maladie professionnelle, certificats médicaux...)*

- Dossier administratif du RISP : *(copie)*
 - [fiche de renseignement](#)
 - [rapport hiérarchique](#)

- [Rapport médical du RISP](#) comprenant l'expertise médicale du médecin agréé

- Procès-verbal du Conseil Médical donnant son avis sur l'octroi du RISP *(copie)*

- Courrier de notification de la Caisse des Dépôts attribuant le RISP *(copie)*

- Le cas échéant*, courrier de la Caisse des Dépôts sollicitant la révision *(copie)*